



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**Juin, Mois de l'eau : célébré à travers le Québec... et au COBALI!**

## **Le ruissellement, vous connaissez ?**

Mont-Laurier, le 27 mai 2021 – Pour célébrer le Mois de l'eau, le Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI) lancera au courant du mois de juin de courtes capsules vidéo pour informer et sensibiliser les citoyens sur un phénomène généralement méconnu, alors qu'il représente l'une des plus importantes sources de pollution de nos lacs et cours d'eau : le ruissellement.

Qu'est-ce que le ruissellement? Les sources du problème et l'impact sur nos lacs et cours d'eau? Comment limiter le ruissellement chez soi, sur son terrain, qu'on soit riverain ou non, tant en ville qu'en campagne? C'est ce à quoi répondront les quatre capsules d'une durée de plus ou moins 2 minutes chacune. Elles seront diffusées les 2, 9, 16 et 23 juin sur le site Web du COBALI ([www.cobali.org](http://www.cobali.org)), sur sa page Facebook ([www.facebook.com/OBVcobali](https://www.facebook.com/OBVcobali)) et sur sa chaîne YouTube ([www.youtube.com/channel/UCao04nl6WJXC8AQfmyCQMEQ](https://www.youtube.com/channel/UCao04nl6WJXC8AQfmyCQMEQ)).

### **L'importance du problème du ruissellement**

Depuis les années 80, il est reconnu scientifiquement que l'eau de ruissellement, notamment le surplus d'eau de pluie qui s'écoule à la surface du sol plutôt que de s'y infiltrer ou s'évaporer, peut constituer une importante source de pollution environnementale. Des études ont révélé que l'eau de ruissellement de certaines grandes villes est plus polluée que les eaux usées traitées, c'est-à-dire qui ont subi un processus d'assainissement. Sachant que les changements climatiques risquent d'augmenter les épisodes de pluie intense sur de courtes périodes, il est d'autant plus urgent et indispensable de s'attaquer au problème dès maintenant!

*« Avec ces capsules, on souhaite d'abord faire prendre conscience de la problématique du ruissellement et des polluants ainsi transportés par l'eau de pluie jusque dans nos ruisseaux, rivières, lacs et milieux humides, explique Janie Larivière, directrice générale du COBALI. On espère que cela insufflera un changement de comportement chez les citoyens ou, à tout le moins, le début d'une réflexion en ce sens. Si on souhaite pouvoir continuer de profiter de nos lacs et cours d'eau pour s'y baigner, y pêcher, pouvoir s'y approvisionner en eau potable brute (rappelons que nombre de municipalités y puisent l'eau qu'elles traitent pour la rendre potable et ensuite la distribuer à leurs citoyens) et y observer une riche biodiversité, il faut dès maintenant passer à l'action, tant au niveau individuel que collectif! Heureusement, de plus en plus de municipalités et d'autres acteurs de l'eau adoptent de bonnes pratiques de gestion des eaux*

pluviales. Les citoyens ont aussi la possibilité de poser des gestes chez eux, sur leur terrain, pour joindre le mouvement aquaresponsable! Il suffit parfois de peu pour permettre à l'eau de pluie de s'infiltrer dans le sol et ainsi être filtrée naturellement par celui-ci plutôt que de ruisseler à sa surface. À titre d'exemple : moins de béton et d'asphalte; plus d'arbres, d'arbustes et de plantes! »

Notons que cette initiative est prévue dans le Plan d'action 2018-2023 de la Stratégie québécoise de l'eau, qui déploie des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.

### À propos du Mois de l'eau

C'est en 2017 que le gouvernement du Québec proclamait le mois de juin *Mois de l'eau* dans le but de sensibiliser et d'éduquer la population québécoise sur l'eau et ses enjeux. Cette année, le thème retenu est le ruissellement. Pour souligner *Mois de l'eau*, les organismes de bassins versants (OBV), comme le COBALI, organisent différentes activités locales à travers la province dont la liste se retrouve au [moisdeleau.org](http://moisdeleau.org). On y trouve également une foule d'informations sur l'eau ainsi que différentes raisons et façons de la protéger.

### À propos du COBALI...

Le COBALI est l'un des 40 organismes de bassins versants (OBV) du Québec mandatés par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour élaborer, coordonner la mise en œuvre et faire le suivi d'un plan directeur de l'eau pour sa zone de gestion. Organisme sans but lucratif créé en 2003, il est géré par un conseil d'administration représentatif des différents acteurs de l'eau du territoire, agissant également comme table de concertation. La mission du COBALI est la protection, l'amélioration et la mise en valeur de la ressource eau des bassins versants des rivières du Lièvre, Blanche et du ruisseau Pagé, ainsi que les ressources et les habitats qui y sont associés. Suivant le territoire de l'eau (bassins versants), la zone de gestion du COBALI s'étend donc du nord des Laurentides au sud-est de l'Outaouais, chevauchant ainsi une trentaine de municipalités des MRC d'Antoine-Labelle, de Papineau, de La Vallée-de-la-Gatineau, des Collines-de-l'Outaouais et la Ville de Gatineau (secteurs Buckingham et Masson-Angers) : [www.cobali.org/zone-de-gestion](http://www.cobali.org/zone-de-gestion).



-30-

**SOURCE :** Caroline Collin, responsable des communications  
819 440-2422 • [communication@cobali.org](mailto:communication@cobali.org)



B.V. : Le problème du ruissellement sera abordé dans 4 courtes capsules vidéo produites par le COBALI et diffusées dans le cadre du Mois de l'eau dès le 2 juin! (Crédit photo gauche : COBALI; droite : PIXABAY)